

Astrida, le 20 avril 1951.-

PRESIDENCE DU RUANDA.
TERRITOIRE D'ASTRIDA.
N° 886 /E.C.

Objet:

Acte de décès n°11.-



Monsieur le Conseiller Juridique,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir ci-joint
trois copies conformes de l'acte de décès n°II.

L'Officier de l'Etat Civil,

J.KIRSCH,

Monsieur le Conseiller Juridique,

à

USUMBURA .-